



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 23 janvier 2021

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : aménagement anti-piétons inadmissible !

Déplacements & Stationnement – Fiche N°55 B

A l'attention de madame Marielle PERRIN
Adjointe à la Maire du 5ème Adt

Madame,

Le 23 novembre dernier, je vous ai adressé la Fiche DS – N°55 pour dénoncer le véritable scandale que constitue **l'aménagement anti-piétons** réalisé à l'angle des rues François Vernay / de l'Angile. Le jour même, vous m'avez répondu en me disant que vous alliez contacter les Services de Voirie pour connaître les raisons de cet aménagement.

Puis, plus rien. Plus aucune réponse de votre part, plus aucun courriel sur ce sujet !
Donc, je relance ma Fiche 55 et, pour éviter de me répéter, je l'envoie en PJ à tous les destinataires de cette Fiche 55 B.
Et ce d'autant plus que, depuis le 23 novembre dernier, la situation s'est détériorée : ➔ voir page 2.

Puisque je n'ai aucune réponse sur cet aménagement anti-piétons, je poserai deux questions :

- ➔ QUI est à l'origine de cet aménagement ?
- ➔ QUI a validé politiquement cet aménagement ?

Pour cette deuxième question, je suis quasi-certain que ce n'est pas votre prédécesseur Bertrand JABOULEY, grand défenseur des piétons, qui n'aurait jamais accepté cet aménagement totalement stupide, et surtout dangereux pour les piétons, et qui de plus ne l'a jamais évoqué.

Je suis aussi certain que ce n'est pas vous car vous avez été surprise par le contenu de ma Fiche 55.

Alors QUI ? De toute façon, je sais très bien que je n'aurai aucune réponse précise tant **c'est l'opacité la plus totale qui règne depuis des années quant aux aménagements de voirie**.

On ne sait jamais vraiment qui propose techniquement un aménagement.

On ne sait jamais vraiment qui valide politiquement un aménagement : la Mairie d'arrondissement, la Mairie centrale de Lyon ou Commune métropolitaine, la Métropole ?

Il faut vraiment espérer qu'une « révolution politique » se produise pour que la vraie transparence devienne enfin réalité et que la démocratie participative des citoyens ne soit plus méprisée.

Quoi qu'il en soit, au nom des Droits du piéton, je réaffirme avec force les deux demandes de mon Association quant à cet aménagement inadmissible :

- ➔ la suppression des trois potelets PMR installés en biais sur le trottoir rue de l'Angile.
- ➔ la réinstallation de tous les potelets manquants, et surtout des deux potelets supprimés on ne sait par QUI et qui permettent aux voitures et véhicules de livraison de rejoindre plus rapidement le quai de Bondy en roulant sur le trottoir !

Je vous adresse, Madame l'Adjointe, mes sincères salutations.

Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- Mme Nadine GEORGEL / Maire du 5ème Adt
- Conseil de quartier « Quartiers Anciens »
- Association Renaissance du Vieux-Lyon

- M. Fabien BAGNON / Vice-président métropolitain
- Mme Valérie MARCHAND / Responsable VTPCN – Le Grand Lyon
- M. Dominique EYMARD / VTPCN – Le Grand Lyon

- Médias lyonnais
- Site Internet des Droits du piéton

Depuis mon courrier du 23 novembre, resté totalement lettre morte, la situation s'est détériorée : trois potelets devant le passage-piétons ont été cassés, ouvrant plus encore un véritable « boulevard » aux voitures et notamment aux véhicules de livraison. Venant de la rue François Vernay, ils roulent sur la totalité du trottoir pour rejoindre encore plus vite le quai de Bondy par la rue Carrand. Véritablement inadmissible.

